

URBANISME ■ La requalification des mails est un projet déjà porté par l'ancien maire socialiste, Jean-Pierre Sueur

L'autre plan pour les boulevards...

Jean-Pierre Sueur a rencontré les commissaires enquêteurs du dossier des mails pour leur détailler son autre vision de la rénovation des boulevards. Il suggère de déplacer, au milieu, les voies de circulation.

Nicolas Da Cunha

nicolas.dacunha@centrefrance.com

Sur des morceaux de feuilles blanches, Jean-Pierre Sueur griffonne des petits schémas. En cœur et encore. L'ancien maire socialiste (1989-2001) redessine les mails ; détaille sa vision pour les boulevards de demain. « Je m'engage dans cette affaire en tant qu'homme attaché à Orléans. Je veux qu'on la traite du mieux possible, qu'on ne lui fasse pas mal. Les mails, c'est l'espace le plus important de la métropole. Des choix sont à faire pour cent ans. »

Leur reconquête, défendue actuellement par le maire Serge Grouard (divers droite), figurait déjà dans le programme des municipales de l'élu socialiste, en 2001. Il s'était inspiré de la vision de Michel de La Fournière, ancien

conseiller municipal (1983-1988), détaillé dans l'ouvrage *Orléans-sur-Loire, hier et demain* (1983).

L'ancien sénateur la porte toujours. Il l'a exposée, récemment, au maire actuel Serge Grouard et, ces dernières semaines, aux commissaires enquêteurs de la demande publique pour la demande d'autorisation environnementale et la demande de permis d'aménager.

« Si la route n'est pas rectiligne, ce n'est pas grave »

Que propose Jean-Pierre Sueur ? « Peu de gens fréquentent les espaces verts situés entre les voies. Il faut donc casser l'aspect autoroutier, déplacer la voirie », annonce-t-il. Son idée : « Il faut mettre quatre voies de circulation au milieu. Il s'agirait de rues à 30 km/h et non pas de boulevards. De chaque côté, le long des façades, il y aurait 26 mètres qui permettraient d'accueillir des



BOULEVARDS. Jean-Pierre Sueur imagine déplacer la voirie au centre des mails. PHOTO PASCAL PROUST

terrasses, des animations, les pistes cyclables. Cela deviendrait les Champs-Élysées d'Orléans. »

Cela se traduirait par la disparition du stationnement boulevard Alexandre-Martin pour la création de la voirie. « Il faudrait déplacer le Monument aux morts. Il l'a déjà été plusieurs fois », rappelle l'ancien maire. Seulement, sur le segment du boulevard Rocheplatte, la réalisation des voies de circulation centrale pourrait fragiliser l'existence de plusieurs arbres d'envergu-

re. « On les prendra en compte. Si la route n'est pas rectiligne, ce n'est pas grave. Je suis ouvert au dialogue, je ne suis pas dogmatique. »

Son plan pour la reconquête des mails diffère, également, de celui de Serge Grouard concernant la trémie Place-d'Arc, promise à la démolition. « Il faut la garder, la creuser même un plus pour faire passer les voitures. On conserverait ainsi le lien entre la rue de la République et Place d'Arc pour les piétons. On y construirait

une belle place, un vrai lieu de vie. »

Si les communes de la Métropole s'opposent majoritairement au projet de Serge Grouard, l'argument financier (106 millions) est souvent avancé. Jean-Pierre Sueur, lui, n'a pas estimé l'enveloppe nécessaire à son plan pour les boulevards.

Les doutes sur l'intérêt général

Il n'adhère pas, par ailleurs, aux réponses formulées sur le rapport des commissaires concernant

son projet alternatif. « On me dit que l'option de regrouper les voies a été écartée au stade des études préalables. Mais je ne connais pas d'études réalisées sur le sujet, soufflet-il. On avance, aussi, que ma proposition nécessiterait la suppression de 107 arbres mais dans le projet de Serge Grouard, on parle de 142 arbres abattus. »

La commission balaie, un peu plus loin, la possibilité d'aménagements d'espaces verts le long des habitations. « Des accès (pompiers, courrier, poubelles) devraient être créés (par exemple sous forme de contre-allée), séquençant alors les espaces verts latéraux au détriment des piétons et des usages récréatifs. Les surfaces végétalisées s'en trouveraient grandement réduites », indique le rapport consultable sur le site de la préfecture.

Ce même rapport précise que la commission d'enquête émet un avis favorable et sans réserve au projet. « Il possède les caractéristiques de l'intérêt général », est-il écrit. « Comment est-ce possible ? », s'interroge Jean-Pierre Sueur. « Presque la totalité des communes n'a pas validé le projet lors des conseils municipaux. C'est étonnant. »



« Cela deviendrait les Champs-Élysées d'Orléans »

JEAN-PIERRE SUEUR. Ancien maire d'Orléans et ex-sénateur socialiste